



Institut sur la gouvernance
d'organisations privées et publiques

Diagnostic des pratiques de gouvernance :

Un outil pour améliorer la gouvernance d'une organisation et créer de la valeur

Le diagnostic des pratiques de gouvernance permet à l'IGOPP de jeter un regard critique sur la gouvernance actuelle d'une organisation et de faire des propositions afin de l'améliorer. Nos recommandations reposent sur (1) les meilleures pratiques en vigueur, (2) les recherches du professeur Allaire, et (3) notre expérience auprès de centaines d'organisations ces 10 dernières années.

PRINCIPAUX DOCUMENTS REGARDÉS

Règlements généraux || Procès-verbaux des assemblées générales || **États financiers** || Procès-verbaux des comités

Organigramme || **Ordres du jour du conseil** || Déclaration d'intérêts || **Code d'éthique et de déontologie**

Cartable du nouvel administrateur || Description des fonctions d'officiers || **Rapports d'activités** || Budget
Charte du conseil || **Mission, vision et valeurs** || Ordres du jour des comités || **Planification stratégique**

Profil de compétences || Calendrier des activités du conseil || **Chartes des comités** || Lettres patentes
Liste des administrateurs || **Politique de rémunération des administrateurs** || Procès-verbaux du conseil

LES 12 ÉTAPES DU DIAGNOSTIC

1. Prise de contact avec le responsable du projet au sein de l'organisation cliente pour entamer le diagnostic
2. Réception des documents liés à la gouvernance de l'organisation cliente afin que l'IGOPP puisse se familiariser avec l'organisation
3. Analyse sommaire de la documentation
4. Appels téléphoniques individuels avec le président du conseil d'administration, deux ou trois administrateurs et le directeur général afin de discuter de la gouvernance actuelle de l'organisation
5. Analyse en profondeur des documents liés à la gouvernance
6. Formulation de constats sur la gouvernance actuelle
7. Envoi de courriels de suivi à la personne responsable du diagnostic au sein de l'organisation cliente afin de l'informer de l'avancement du projet
8. Recherche pour trouver le modèle optimal de gouvernance pour l'organisation
9. Formulation de recommandations
10. Prise de contact avec le responsable du projet au sein de l'organisation pour discuter de certaines recommandations
11. Préparation du document présentant les constats et recommandations qui sera remis à tous les administrateurs
12. Présentation au conseil d'administration des constats et recommandations

RENSEIGNEMENTS

Alexandra Boivin

› aboivin@igopp.org

› 514.439.9301

